



« LES AMIS DU PATRIMOINE RELIGIEUX
DE LA PAROISSE SAINT HILAIRE DE FONTENAY »
5 rue Saint Nicolas
85200 FONTENAY LE COMTE

Courriel : sacrepatrimoine@hotmail.com

Procès verbal de l'AG du 7 novembre 2023

Les membres de l'association du patrimoine religieux de la paroisse saint Hilaire ont été régulièrement convoqués en AG afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation du rapport moral et d'activités.
- approbation du rapport financier
- vote de la cotisation 2023-2024
- élections au CA.

La feuille d'émargement fait ressortir un nombre de participants présents et représentés de : 66 personnes.
Le président ouvre la séance et procède à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.
Différents échanges ont lieu avec l'assemblée.
Il est ensuite procédé au vote des résolutions par bulletin secret.
Suffrages exprimés : 66

-1ere résolution : approbation du rapport moral et d'activités.

Résultats :

Pour : 62

Contre : 1

Abstentions : 3

Le rapport moral est approuvé

-2eme résolution : approbation des comptes, et vote de la cotisation : 15€

Résultats :

Pour : 65

Contre : 1

Abstentions : 0

Le rapport financier est approuvé. La cotisation 2023 est maintenue à 15€.

-élections au CA :

Est réélu : Bertrand Giraud

Sont élus : Yvan Faure Miller et Henri Lechat.

L'AG entend diverses interventions des élus présents.

L'ordre du jour épuisé, le président clôt l'AG et de tout ce que dessus il est dressé le présent procès verbal.

A Fontenay le comte le : 07 novembre 2023

Le président. Jean Noël Naud

La secrétaire de séance : Martine Clénet

PROCES VERBAL DU RESULTAT DU VOTE DE L' AGO 7 /11/ 2023.

- Nombre de votants dont pouvoirs
- Suffrages blancs ou nuls
- Suffrages exprimés

66
66

- partiel

1ere résolution : Rapport moral

- Pour
- Contre
- Abstention

62
1
3

2eme résolution : Rapport financier

- Pour
- Contre
- Abstention

65
1
0

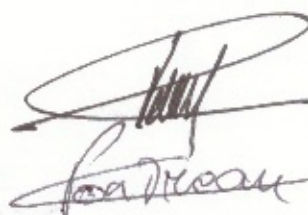
Élection du CA:

Membres rééligibles ou présentés	Pour	Contre	Abstention
GIRAUD Bertrand	66	0	0
FAURE-MILLER Yvan	60	1	5
LECHAT Henri	57	3	6

Fait à Fontenay le Comte le 7 novembre 2023

Les assesseurs:

- Philippe de Reviere
- Séverine Pouvreau



signatures :